



# Lycée français de Nairobi Denis Diderot

Argwings Kodhek Road, PO Box 47525 – 00100, Nairobi, Kenya  
Tél: +254 20 243 77 15/5, Télécopie : +254 20 243 76 49  
Courriel : [infoprimaire@diderot.ac.ke](mailto:infoprimaire@diderot.ac.ke)



## CONSEIL D'ECOLE 07/11/17

### Ordre du jour

1. Approbation du PV du Conseil d'école du 20 juin 2017
2. Installation du conseil, rôle et missions du conseil d'école
3. Présentation de l'école, dispositifs d'enseignement et d'accompagnement (langues, aides aux élèves)
4. Projets et sorties du premier trimestre
5. Traitement des questions diverses

### Documents Jointes :

La séance débute à 16h30 en présence :

- **des représentants de parents d'élèves :**

Madame Christelle ADJAGBA (**PS**), Madame Zineb AKHANCHOUF (**PS**), Madame Michiko NANIWA (**MS**), Madame Christine PLAZA (**GSb**), Madame Wambui KAMUIRU (**CPb**), Madame Françoise MOREAU (**CE1**), Madame Véronique PERSICHI VAZ VARELA (**CE1b**), Madame Marine GROH (**CE2b**), Madame Farida KAMERGI (**CM1b**), Madame Sylvie KOFFI (**CM2b**), Madame Souhila HADJADJ (**CM2b**), Madame Zahra CAUCHON (**CE1A**)

- **de l'équipe pédagogique :**

Mme Sylvie BOURGUIGNON, Mme Claudie CORVELLEC, Mme Virginie SCHMITT, M. Guillaume CLAVE, Mme Fabienne EYRAUD, Mme Claire GERBAUD, Mme Corinne BRAUD, M. Fabien DELONNAY, M. Luc LAGOUCHE, Mme Virginie LURIENNE, Mme Nathalie HERY, Mme Wanjiru N'DUNGU, Mme Gwenaëlle BEAUCHEMIN

- **des membres de la direction :**

M. Yvan SCHMITT, M. Antoine KOPP

**Excusés :**

Madame Fatmah Lemeria IBRAHIM MOHAMED (**GSa**), Madame Mphanga KAMANGA DYRBAK (**CPc**), Madame Josefa ZUECO GUTIERREZ (**CE1**), Mme Elodie MOUGINOT, Monsieur Jean-Michel GIREME, Monsieur Jean-Pierre TUTIN.

**Absents :**

Mme Hannah KINUYA, Madame Farah BHANJI (**CE2a**)

### 1. Lecture et approbation de l'ordre du jour, approbation du PV

Le Président de la séance, Monsieur Kopp, annonce l'ordre du jour. Nathalie HERY sera secrétaire.  
Le compte rendu du conseil d'école du 20 juin est validé à l'unanimité.

**2. Installation du conseil, rôle et missions du conseil d'école**

Les élections des représentants au conseil d'école se sont déroulées le vendredi 13 octobre et ont permis d'élire la liste des parents. Sur les 585 inscrits, il y a eu 143 votants. 93 se sont exprimés en faveur de la liste proposée, 5 votes étaient blancs et 45 ont été considérés comme nuls.

Sont membres de droit :

- siégeant avec droit de vote

- le directeur d'école
- 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement
- 15 représentants de parents d'élèves dont au moins un par niveau d'enseignement

- siégeant avec voix consultative

- le chef d'établissement
- le directeur administratif et financier
- l'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence.

L'inspecteur a été nommé l'année dernière. Il s'agit de Monsieur Olivier Le Mercier qui est en résidence à Addis Abeba. Il sera en visite en février dans l'établissement.

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur les structures pédagogiques, l'organisation du temps et du calendrier scolaires, le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1<sup>er</sup> degré sur proposition du conseil des maîtres.

Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement.

Les conditions d'aménagement de la scolarisation des élèves à besoin éducatif particulier en prenant en compte les contraintes locales.

Les projets et l'organisation des classes de découverte.

Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire.

Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques.

Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

### 3. Présentation de l'école, dispositifs d'enseignement et d'accompagnement (langues, aides aux élèves)

Les effectifs sont sans cesse en mouvement, l'école compte des arrivées et départs, les chiffres présentés sont ceux de septembre 2017.

L'établissement compte 672 élèves dont 416 en primaire répartis sur 18 classes.

5 classes en Maternelle : 1 Petite section, 1 Moyenne section, 1 Moyenne et Grande section, 2 Grandes sections soit 113 élèves.

13 classes élémentaires : 3 CP, 2 CE1, 1 CE1/CE2, 2 CE2, 2 CM1, 1 CM1/CM2 et 2 CM2 soit 303 élèves.

10 % d'élèves sont kenyans, 1/3 sont français et 50 % viennent de pays tiers.

Les effectifs de l'établissement sont présentés avec une moyenne de 22,6 élèves par classe en maternelle et 23,3 en élémentaire.

Ces chiffres sont comparés aux effectifs des 16 établissements de la zone Afrique australe et orientale à laquelle appartient l'école. Divers projets et la mutualisation de la formation continue sont organisés entre les établissements.

L'établissement dispose de dispositifs d'enseignement et d'accompagnement spécifiques dont la présentation a permis de clarifier certains points.

#### Enseignement de l'anglais

Monsieur KOPP présente le dispositif :

Les élèves bénéficient de **3 heures d'enseignement de la langue anglaise par semaine**.

Lors de ces enseignements, chaque élève est inscrit dans un groupe de compétences qui lui permet de mieux répondre à ses besoins. Ces groupes sont établis en fonction du niveau de votre enfant à l'écrit. 7 enseignantes ont la charge de cet enseignement. Mme Sylvie BOURGUIGNON en est la coordinatrice.

Il est tout à fait possible au cours de l'année scolaire de passer d'un groupe de compétences à un autre en fonction du niveau de l'élève (nous prenons en compte les avancées mais aussi les difficultés passagères que peut rencontrer l'élève).

Des certifications Cambridge sont proposées dans le cours de l'année. Ces certifications témoignent d'un niveau de langue anglaise, et viennent valider et légitimer l'enseignement dispensé.

Monsieur KOPP précise également le fonctionnement **des séances d'EMILE** (enseignement de matières par l'intégration d'une langue étrangère) **qui représentent 3 heures d'enseignement hebdomadaires**. Ce dispositif profite à l'accomplissement du programme français par l'intervention de deux enseignants (de français et d'anglais).

Nouveauté cette année : **2 heures de swahili** obligatoires par semaine du CP au CM2 (en groupes de compétences également).

#### Dispositif d'accompagnement des élèves à besoins particuliers

Monsieur Kopp présente le dispositif rendu possible grâce à un fort investissement du comité de gestion de l'établissement. L'établissement dispose de 4 AVS qui officient en primaire. **Nathan Vieille Marchiset, Jean-Philippe Scharf, Juliet Musilwa et Isabelle Figuet** qui suivent davantage des groupes d'élèves en cycle 2 et 1 élève en maternelle.

L'établissement dispose d'une orthophoniste présente à plein temps dans l'établissement. L'emploi du temps de **Carine POIREY COSSON** se remplit de demandes (une trentaine actuellement). Après avoir repris les dossiers des élèves suivis l'an dernier, elle termine une faste période de bilans.

L'établissement est également en lien avec **une psychologue** basée à Nairobi.

1 heure d'**APC** est banalisée chaque semaine. Les élèves sont répartis en petits groupes de 4 à 6 élèves ou en classe entière pour des projets spécifiques.

Le dispositif « **plus de maîtres que de classes** » permet de prendre en charge des élèves en difficultés. Les enseignants de l'élémentaire viennent en renfort dans les classes à raison de 3 heures hebdomadaires. Au cycle 3, des groupes de besoin ont été mis en place faisant suite à des évaluations diagnostiques en début d'année.

L'école bénéficie également de la présence de 2 enseignantes pour accompagner les élèves peu ou non francophones.

**Sarah Bonhomme** prend en charge environ 40 élèves à raison de 2 heures par semaine pour qu'ils puissent être en mesure de mieux suivre la classe. Elle connecte son enseignement avec le vécu des élèves et le travail de la classe.

Ainsi les élèves enrichissent leurs connaissances en vocabulaire pour mieux comprendre les thématiques abordées en classe.

**Gwenaëlle Beauchemin** officie dans un dispositif d'intégration d'élèves peu francophones. Appelée **UPE2A** (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) ou classe d'intégration (CLIN), cette classe permet un parcours individualisé à chaque élève arrivant à l'école et ne pouvant suivre l'intégralité de la classe (à partir de la moyenne section). Le principe est celui de l'alternance. Afin de favoriser le suivi scolaire et les acquisitions dans sa classe, l'enfant travaille quotidiennement avec Mme Beauchemin et réintègre ensuite sa classe. Le temps passé en classe d'intégration est individualisé et adapté aux capacités et compétences de chacun. Mme Beauchemin est régulièrement en concertation avec les enseignants des classes des élèves qu'elle accueille.

Ce dispositif est accessible aux élèves le nécessitant à partir de la GS. Avant cela, les enjeux de socialisation et de développement langagier prennent le pas sur une prise en charge via l'un de ces dispositifs.

Cette année grâce à une réorganisation des emplois du temps Mesdames Bonhomme et Beauchemin ont la possibilité d'accompagner des élèves de MS pour l'accompagnement des élèves peu francophones.

**4. Projets et sorties du premier trimestre**

**Les projets inter-degrés ont d'abord été présentés :**

En mathématiques, différentes activités au cycle 3 se dérouleront en avril 2018, sur l'ensemble du cycle 3 (CM1/CM2/6ème).

Un premier rallye Maths verra le jour pour ces classes lundi 13 novembre dans le cadre de la semaine des lycées français du monde.

Le lendemain toujours dans le cadre de la semaine des lycées français du monde, un événement autour littérature jeunesse sera organisé en maternelle. Madame Bourguignon lance l'invitation aux familles.

De nombreuses classes souhaitent accueillir un auteur de littérature jeunesse. Début avril 2018, Monsieur Jiang Hong Chen, auteur/illustrateur rendra visite à ces classes.

Le prix Kitabu reconduit pour la deuxième année au primaire de la PS à la 6ème. Deux écoles de la zone se joignent au projet : l'école française de Bujumbura et d'Afrique du Sud

**Les projets du primaire :**

Des projets thématiques en Maternelle : la rentrée, l'Afrique, les sciences. Un projet jardin pédagogique a été initié et verra le jour début 2018.

De nombreuses classes de découverte ont déjà été présentées aux familles. De nombreux projets sont en cours de rédaction et seront présentés le 9 novembre en conseil d'établissement. Pour décembre, la classe de CM1/CM2 prévoit un voyage à Naivasha (Centre Elsamere) avec une orientation équitation.

D'autres suivront pour le début d'année 2018. Des réunions spécifiques seront organisées.

La classe de CE1/CE2 a dû abandonner un projet faisant partir ensemble tous les élèves de la classe. Les élèves seront regroupés avec les voyages des CE1A et des CE2A.

Enfin des manifestations organisées grâce à l'investissement de parents bénévoles de l'association Pundaktiv vont être réalisées tout au long de l'année :

Une fête de Noël aura lieu le 20 décembre, un spectacle et la venue du Père Noël sont prévus.

Une fête de Carnaval (le 23 février) et une fête du Printemps (7 avril) seront également organisées.

Le Conseil d'élèves : première date le 17 novembre avec 2 délégués de chacun des niveaux de l'école élémentaire.

Sujets abordés l'an dernier : aménagement de la cour, le tri sélectif, les repas de la cantine. Une charte de cantine écrite par les CM1 donne les règles de vie faisant des repas un moment le plus agréable possible. Leur travail a été repris pour cette année scolaire.

**5. Traitement des questions diverses**

Plusieurs remarques balayent de nombreuses problématiques concernant la **CANTINE**.

*Des inquiétudes de familles sont émises quant à la qualité de la nourriture, la quantité fournie aux élèves, les questions d'encadrement et le temps accordé aux repas.*

Depuis 2 ans, nous travaillons avec le prestataire Lenana house, nous sommes en dialogue constant avec eux et nous pouvons saluer leur réactivité face à l'ensemble de nos demandes.

Nous sommes en étroite collaboration pour l'adaptation des repas fournis pour les rendre adéquats à une restauration scolaire. La commission cantine menée avec le comité de gestion permet de relayer les problèmes de quantité et de qualité. Nous avons ainsi pu faire évoluer l'an dernier, le salade bar proposé aux élèves, la qualité de la viande servie avec moins d'os, adapter de la nourriture pour les maternelles, diminuer le gras utilisé dans les plats en sauce et leur accompagnement, réduction du sel également.

L'espace et l'encadrement ont également évolué. Les plateaux et dessertes sont plus adaptés et du personnel de service de la société a été ajouté.

Une commission cantine se réunira prochainement, elle est ouverte aux parents pour poursuivre le dialogue avec le prestataire. Si le scepticisme est de rigueur au début, on voit que les avis évoluent très rapidement dans cette commission.

Les élèves continueront également d'avoir leur point de vue à donner, de proposer et de faire évoluer ce lieu via le conseil d'élèves.

Nous avons au total 11 surveillants qui ont la charge d'encadrer le temps du repas.

L'espace est beaucoup utilisé pendant le temps de midi et les groupes se relayent pour profiter d'un temps qui doit être un temps calme et agréable. Les élèves par l'intermédiaire du conseil d'élèves ont réalisé une charte de cantine qui doit être prochainement signée par tous et donne les règles essentielles au fonctionnement de ce lieu.

Le temps à accorder au repas y est mentionné, il a plus été observé que les élèves doivent accorder davantage de temps plutôt qu'un temps trop restreint. Des règles de vie vont dans ce sens.

Pour l'espace repas accordé aux boîtes lunch, il doit évoluer rapidement pour permettre à chacun de déjeuner dans un lieu approprié. Cette année, davantage de lunchbox sont apportées par les familles (tolérance accordée pour le mercredi et le vendredi et pour certains élèves bénéficiant de PAI).

**AES**

*La question du suivi et de l'efficacité des activités a été posée.*

Des surveillants aiguillent les élèves vers les activités. Des lieux de regroupement sont banalisés. En maternelle, les élèves ne sortent jamais de la cour.

Il existe bien une fiche de présence des élèves inscrits à une activité, le contrôle des présences est réalisé, le coordonnateur s'assure de l'adéquation des listes aux présents du jour, communique avec les familles sur les séances à réaliser.

Les activités peuvent toujours évoluer vers plus de pratiques, d'efficacité cependant un équilibre est à conserver avec le programme scolaire. L'établissement via l'association des écoles internationales de Nairobi a rejoint la KAISSO, ligue d'organisation de compétitions sportives entre écoles internationales.

Une réflexion est mise en place sur l'organisation d'un accueil périscolaire. Dans l'attente, la bibliothèque est ouverte sur les tous les temps périscolaires.

**LANGUES**

Cette année, le département des langues a mené une réflexion sur l'évaluation en anglais, la constitution des groupes pour permettre à chacun de pouvoir évoluer dans un groupe en adéquation avec ses besoins.

Les groupes doivent pouvoir évoluer tout au long de l'année pour permettre à chacun d'évoluer.

Des évaluations communes à différents stades de l'année ont été créées pour faciliter ces ponts entre groupe.

Il est important que le département des langues communique avec les familles périodiquement sur le travail effectué. Une communication devait partir avant les vacances mais a été retardé. Madame Bourguignon nouvelle coordonnatrice du dispositif se penche sur cette question pour fournir très rapidement une communication aux familles.

Par ailleurs, le passage de certifications Cambridge doit s'intensifier à la fin de l'école primaire.

<b><u>PETITE SOURIS</u></b>	<p>Un parent s'est ému de la façon dont son enfant avait appris le non existence du tooth fairy. L'école primaire est un lieu de désillusion, c'est là que de grands mythes tombent. Souvent, on voit que la cour de récréation est responsable de l'apparition de certaines vérités à certains âges. On peut comprendre que les familles veulent s'accorder l'opportunité de certains choix. Doit-on attendre de l'institution scolaire de faire perdurer tant que possible ces croyances ?</p>
<b><u>PROTECTION SOLAIRE</u></b>	<p>L'idée que les enfants ne sont pas assez protégés du soleil pendant les activités extérieures est partagée. Trop peu d'élèves viennent avec une casquette ou chapeau. Les incitations proposées ont du sens. Nous pouvons nous améliorer pour cette question. En demandant à toutes les familles, de fournir une casquette pour les séances d'EPS : les casquettes pourront rester à disposition dans les salles de classe.</p>
<b><u>NATATION</u></b>	<p><b><u>Du CP au CM2, la GS pourrait éventuellement être concernée cette année</u></b></p> <p>Les cycles natation vont bientôt reprendre une fois que le temps sera meilleur car les piscines ne sont pas chauffées. Des séances entre janvier et mars seront organisées dans des piscines partenaires. A l'heure actuelle, nous recherchons d'autres piscines partenaires.</p> <p>L'an dernier, l'école a connu quelques soucis avec la piscine de l'hôtel Royal et la piscine du Yaya présente une température pas assez élevée. Plusieurs demandes ont été formulées à des piscines du voisinage.</p> <p>L'équipe pédagogique va également travailler à la structuration et construction des séances de natation pour proposer des cycles natation permettant aux élèves d'entrer dans le « savoir nager ».</p> <p>Une maman d'élèves propose des lieux qui pourraient convenir pour la natation.</p>
<b><u>COMMUNICATION</u></b>	<p>L'administration de l'école s'efforce d'améliorer ses possibilités de traductions de documents en anglais. Une version anglaise du site internet a vu le jour et doit continuer à évoluer, le secrétariat du primaire traduit en anglais toutes ses communications aux familles.</p> <p>Certains documents ne sont pas encore traduits, nous travaillons à la poursuite de ces efforts.</p> <p>Il faut noter toutefois que les non-francophones sont minoritaires dans l'école.</p>
<b><u>REPLACEMENT</u></b>	<p>Tessy Ambatsa a été amenée à remplacer Monsieur Viers et Madame Mougnot la semaine dernière. Référente de l'anglais au cycle 1, elle enseigne dans les deux langues. Le français reste la langue véhiculaire des enseignants même en cas de remplacement.</p> <p>D'une manière générale, l'établissement compte sur un vivier de remplaçants susceptibles de pallier les absences des enseignants titulaires de classe. Ces personnes participent à des formations internes et sont accompagnées dans la prise en main des classes.</p>
<b><u>QUESTIONS RELATIVES A LA MATERNELLE</u></b>	<p>Des élèves perturbateurs sont signalés en Moyenne section et certains parents proposent des aides à l'encadrement de ces élèves.</p> <p>Les classes de moyenne section comportent un fort nombre de garçons qui apprennent les premières règles de socialisation et de vie en collectivité. Il s'agit là d'un enjeu majeur des enseignements en maternelle. Les enseignantes expérimentées connaissent les enjeux et difficultés de la gestion de ces élèves. Elles régulent au mieux chacune de ces situations. Elles sont en contact permanent avec les familles pour agir au mieux auprès de chacun des élèves.</p> <p>Un CV d'une personne <i>school counsellor</i> a été envoyé, l'équipe pédagogique en place est suffisamment formée et professionnelle pour répondre à ce type de questions.</p> <p>En maternelle, des ateliers de jeux ont été mis en place après le temps de repas permettant aux enfants de bénéficier d'un moment de calme.</p> <p>Pour exercer leurs fonctions, les ASEM participent à des cours de français en partenariat avec l'Alliance française. Elles travaillent du vocabulaire spécifique et technique inhérent à leurs tâches.</p> <p>3 d'entre elles vont prendre leurs retraites fin décembre. La maîtrise du français est un point essentiel des futurs recrutements.</p> <p>Pour ce qui est des dalles aux abords des aires de jeux, l'établissement a programmé rapidement leur remplacement. Cette dépense est placée au budget 2018. Des études sont faites pour installer un support durable.</p>



<b><u>GOUTERS</u></b>	<p>Beaucoup de parents saluent l'initiative de l'établissement de fournir tous les matins des fruits frais à la récréation de 10h. Ces fruits sont soit des fruits entiers (bananes, pommes, mandarines, raisins) ou des fruits découpés servis dans des barquettes (ananas, pastèques...). L'idée est d'offrir une large palette de fruits aux élèves. Le système a rapidement été étendu aux élèves de Maternelle. La PS doit également davantage en bénéficier. Pour cela une régulation des goûters proposés par les familles doit être faite.</p> <p>Cette rapide collation doit suffire à prolonger la disponibilité des élèves jusqu'à la pause méridienne et le repas. Il n'y a pas d'interdiction formelle dans les compléments fournis par les familles cependant il serait bon de mettre à l'index les aliments et boissons gras et sucrés qui n'ont pas d'apports nutritifs.</p> <p>Il n'est pas à l'ordre du jour que l'établissement fournisse un complément.</p>
<b><u>COUR</u></b>	<p>Un parent souhaiterait voir apparaître une structure de jeu dans la cour de l'élémentaire. M.Kopp rappelle que ce sujet a fait partie d'un travail en conseil d'élèves ou des aménagements ont été choisis par les élèves (paillotes, baby-foot, tennis de tables, tables). Un seul élément n'est pas encore réalisé. Les élèves ont choisi des jeux marqués aux sols (marelles, labyrinthe,...). M. KOPP et Mme AKHANCHOUF sont à la recherche actuellement d'un prestataire au Kenya susceptible de fournir une peinture résistante. Pour l'instant les essais ne sont pas concluants.</p>
<b><u>DEVOIRS</u></b>	<p>La question est revenue en CM2 notamment dans l'optique de la préparation à la 6<sup>ème</sup>.</p> <p>Aujourd'hui, les classes de CM2 et 6<sup>ème</sup> font partie du même cycle et les équipes pédagogiques du primaire et du secondaire travaillent ensemble pour la continuité des apprentissages au sein du cycle.</p> <p>Les devoirs assurent un lien entre l'école et la famille, non pas pour fournir un travail supplémentaire, tout élément nouveau ou de remédiation doit être travaillé en classe mais pour assurer des ponts entre la maison et l'école.</p> <p>La copie des devoirs est un apprentissage de l'école élémentaire, la mise en ligne des devoirs est possible via des classes numériques (classe Dojo par exemple) mais elle n'est pas une fonction première des missions de l'école.</p> <p>Pour répondre à la question concernant l'utilisation de pronote dans cet optique, le directeur répond que le logiciel est un outil très efficace, partiellement utilisé au primaire pour la gestion des absences mais qui ne répond pas à tous nos besoins. Livreval est ainsi maintenu comme livret scolaire.</p>
<b><u>OBJETS PERDUS</u></b>	<p>Une nouvelle organisation a été demandée à Madame Gisèle qui a dans ses fonctions de récupérer les affaires égarées et les présenter le matin à l'entrée de l'établissement. Pour éviter les pertes, les affaires retrouvées juste devant les classes rejoignent la salle de classe pour que l'élève le retrouve le lendemain matin dans sa salle.</p>
<b>Fin du Conseil</b>	<p>L'ordre du jour étant arrivé à son terme, la séance s'est terminée à 18h30.</p>